

Jésus et la présence du Règne de Dieu

Il ne s'agit pas d'entreprendre une étude exhaustive, mais de vérifier que les textes bibliques corroborent les affirmations précédentes. Je commencerai par l'activité de Jésus présentée dans l'évangile de Marc pour en venir à l'évangile de Jean et aux autres textes du Nouveau Testament.

On sait que la prédication de Jésus est centrée sur le Règne de Dieu. Le Règne de Dieu est une réalité à la fois présente et à venir. Marc insiste sur le premier aspect qui constitue le cœur de l'Évangile : le Règne est là, littéralement il est tout proche. Il s'agit d'une proximité existentielle et pas celle d'un temps futur, fût-il proche. Finalement, le terme fixé par Dieu pour la réalisation de son dessein est arrivé. Avec Jésus, le présent est modifié : *Le temps est accompli, le Règne de Dieu s'est approché. Convertissez-vous et croyez à la bonne nouvelle (Mc 1,15)*. La proximité fait qu'on peut y accéder ou non, l'accepter ou le refuser. L'être humain doit effectuer une démarche. L'entrée dans la vie nouvelle suppose un engagement personnel qui rend solidaire de la communauté de ceux qui sont dans le Règne. Notons encore que, si le Règne de Dieu est déjà présent, il n'est pas encore pleinement réalisé, et les croyants ont précisément pour tâche de contribuer à son développement. Si l'être humain est directement concerné par le Règne de Dieu, qu'en est-il du reste du créé ? Pour répondre, il faut examiner comment Jésus montre la présence du Règne. Il opère des signes. Ces signes sont associés au Règne de Dieu, c'est-à-dire à l'accompagnement du créé, car ils sont effectués par Jésus qui est dans le Règne.

Il y a tout d'abord les signes exceptionnels, ceux qu'on appelle communément miracles. On peut distinguer dans ce groupe les guérisons, les exorcismes et les actes montrant la maîtrise de Jésus sur le créé. Dit autrement, l'action de Jésus pour marquer la présence du Règne de Dieu consiste à manifester la vie, d'où les guérisons, et à lutter contre ce qui s'oppose à la vie et la détruit, le mal et les puissances qui lui sont associées, d'où les exorcismes. Il y a aussi les signes où Jésus montre son emprise sur la nature, par exemple la tempête apaisée (*Mc 4,35-41*). Le récit est un écho à la création du monde (*Gn 1,2s.*) où Dieu, dans son œuvre de création, limite la place et l'emprise des eaux primordiales en intervenant par sa parole.

À côté des signes occasionnels, un autre trait permanent de l'activité de Jésus sert à signifier et à rendre effective la présence du Règne de Dieu. Il s'agit du pardon des péchés. Prenons comme exemple un épisode où cette question du pardon est centrale. Il s'agit de la guérison d'un paralytique que l'on amène à Jésus (*Mc 2,1-12*). Pour attester que le fils de l'homme a le pouvoir de pardonner les péchés sur terre, Jésus guérit le paralytique. Selon l'interprétation traditionnelle, Jésus étant Dieu, il peut pardonner les péchés. La pointe de la péripécie consiste alors à manifester la divinité de Jésus. Une autre interprétation est possible qui n'est pas exclusive de la précédente. Elle se situe dans la perspective du Règne de Dieu présent que Jésus annonce et signifie. Cette présence implique le pardon des péchés, car on ne peut entrer dans le Règne de Dieu sans cela. La pointe est alors que le pouvoir de pardonner est donné par Dieu à l'homme. Ce qui est un attribut de Dieu, car le pardon est un acte créateur, est accordé dorénavant à l'être humain. D'où l'insistance de Jésus sur le pardon, dont il fait une demande essentielle du Notre Père.

Dans l'évangile de Jean, le Règne de Dieu est identifié à la vie éternelle que Jésus est venu apporter au monde. Ce glissement permet à Jean de développer une eschatologie déjà à l'œuvre par et en Jésus. Le Règne du Christ est dans ce monde, mais n'est pas de ce monde. On retrouve chez Jean les actes de puissance de Jésus. Cet évangile insiste aussi sur la maîtrise du créé par

Jésus et sur sa signification eschatologique. Mais les signes sont inséparables des œuvres accomplies par Jésus, dont ils sont en fait une partie. Jean emploie le terme de signe et donne une ampleur particulière à cette notion. J'y reviendrai plus loin.

Tous les signes posés, miracles ou pardon, ont pour fonction d'attester la présence du Règne, mais aussi de contribuer à l'annonce de son contenu. Ce sera la tâche des disciples, après la résurrection de Jésus, de continuer l'œuvre entreprise et de l'accompagner par des signes, comme le dit la finale non marcienne de Marc (*Mc 16,9-20*). Avec une différence cependant. Les disciples, c'est-à-dire les chrétiens, ayant découvert par la résurrection de Jésus que le Règne de Dieu est intimement dépendant de sa personne, annoncent le Règne de Dieu en proclamant le Christ Jésus ressuscité. Comme l'indique la finale du livre des Actes des Apôtres, résumant l'œuvre de Paul : *Il proclamait le Règne de Dieu et enseignait ce qui concerne le Seigneur Jésus (Ac 28,31)*. Les finales des évangiles insistent sur l'envoi des disciples annoncer la Bonne Nouvelle, en les assurant de la présence du Ressuscité et donc de la vie nouvelle qu'est précisément la résurrection.

En définitive, le rapide sondage effectué dans les évangiles confirme tout d'abord que la condition nouvelle désignée par l'expression Règne de Dieu est survenue avec Jésus et se trouve intimement liée à sa personne, à tel point qu'après sa résurrection des morts les disciples vont centrer leur action sur l'annonce de Jésus ressuscité. Ensuite, la présence du Règne de Dieu est marquée par des signes, actes de puissance occasionnels ou attitudes nouvelles et permanentes suscitées en particulier par le pardon des péchés. Ces attitudes, dont les béatitudes offrent une présentation résumée, constituent des orientations de vie qui manifestent la vie nouvelle du Règne. Enfin, ces signes se rapportent essentiellement aux réalités humaines, mais ils concernent aussi le créé.